



# Erasmus+

Tout établissement d'enseignement supérieur désirant prendre part au programme 2014-2020 de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, doit disposer de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur afin d'être éligible.

Le nouveau programme « Erasmus pour tous » tient notamment à renforcer la qualité de la mobilité des étudiants et du personnel, ainsi que l'accompagnement des établissements impliqués dans celui-ci. Il soutient les objectifs européens de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

La Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) est une action centralisée. Elle représente une étape préalable et obligatoire à la participation aux différentes actions du programme Erasmus + pour la période 2014-2020 :

- Mobilité des individus à des fins d'apprentissage pour les étudiants et les personnels ;
- Coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques

L'UPF est titulaire de la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur (2014-2020) qui l'autorise à organiser les mobilités étudiantes pour études ou pour stages, en s'engageant à respecter les principes fondamentaux de la mobilité Erasmus+.

## **Charte ERASMUS+ pour l'enseignement supérieur 2014-2020 à l'UPF**

### **Stratégie internationale (UE et hors UE) de l'UPF**

L'objectif premier de notre jeune université reste la recherche pour les étudiants de toutes les filières d'une immersion linguistique dans les pays hispanophones et anglophones de l'Union Européenne.

Initialement, seuls des étudiants du premier cycle des filières Langues Etrangères Appliquées (anglais, espagnol) et Lettres, Langues et Civilisations Etrangères (anglais) se montraient intéressés par une mobilité européenne. Désormais, à ceux-là s'ajoutent des éléments issus des départements de sciences et d'économie-gestion qui cherchent à enrichir leur formation disciplinaire. Un deuxième objectif est visé de façon concomitante : la concrétisation de projets de collaboration scientifique avec les universités partenaires existantes, ce qui permettrait d'établir des échanges d'étudiants de second et troisième cycles, en plus des échanges d'enseignants-chercheurs. Les expériences tentées ou les dialogues engagés avec l'Université d'Ulster à Coleraine en Irlande (spécialité géomorphologie) et l'Université de Castilla La Mancha en Espagne (spécialité biologie) en montrent toutes les potentialités.

## **Stratégie de l'UPF pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme**

Pour réaliser ces projets comportant un double volet pédagogique et scientifique, notre service des Relations internationales apporte son concours en suscitant ou en soutenant des missions scientifiques ponctuelles. La direction de notre université espère par ailleurs pouvoir lancer des projets de coopération scientifique d'envergure s'appuyant de plus en plus sur les programmes européens. Certains de nos enseignants-chercheurs sont actifs dans le réseau PACE-NET et le service des Relations internationales a été associé à plusieurs reprises à des séances d'information organisées localement par le Bureau régional des affaires européennes et destinées à différentes entités publiques. Les modes de financement de projets et la familiarisation avec les programmes Comenius, Leonardo da Vinci et Socrates ont été les thèmes principaux de ces rencontres animées par des coordinateurs nationaux. Il reste à essayer de mettre en application certaines de ces procédures, pour encourager par exemple dans des conditions satisfaisantes la mobilité des enseignants et du personnel administratif.

### **Impact de la participation de l'UPF au Programme sur la modernisation de l'établissement**

L'Université de la Polynésie française ambitionne de jouer pleinement son rôle en tant qu'établissement francophone d'enseignement et de recherche ancré au cœur du Pacifique, tout en étant consciente de ne pas avoir encore la masse critique des grandes universités anglophones voisines. Pour autant, avec les moyens dont elle dispose, y compris les sources européennes, elle a la capacité et la volonté d'améliorer et d'internationaliser toujours plus son système de formation et de diffusion des connaissances typiques par bien des côtés des pays et territoires océaniques. Sa vocation est de devenir une université régionale de référence en phase avec son environnement. La première UMR (Environnements insulaires océaniques) rattachée directement à notre université vient de commencer ses activités. Nous pensons que cette structure pourra bénéficier pour certains aspects des retombées des programmes européens.

*Extrait du formulaire de candidature pour la Charte Erasmus 2014/2020 validée*